

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 0039335

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12565 Société : RAM IPNT

☒ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : CHAACHOU BADR

Date de naissance : 10/11/1987

Adresse : 11 RTE MEKKA, ZHA SALAM PORTE CALIFARNIE CASA

Tél : 06 61 10 36 28 Total des frais engagés : 550,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ABAKKA Bouchra
Pédiatre
Rue Ishaq Ibnou Hanin étage 3 N° 8
Maârif - Casablanca
Tél: 0522 98 85 25 - 06 58 68 62 41
INPE : 041183798

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/12/2022

Nom et prénom du malade : Chachou Lina Age : 3 Ans 9

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant

Nature de la maladie : Angines

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 27/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/12/22	C		200,00	Dr. ADRIAN BOUCHRA Pédiatre Rue Ishaq Ibnou Hanly étage 3 N° 8 Maârif - Casablanca Tél: 0522 98 88 25 / 06 58 68 62 41 INPE: 091183798

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	08/12/22	300,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

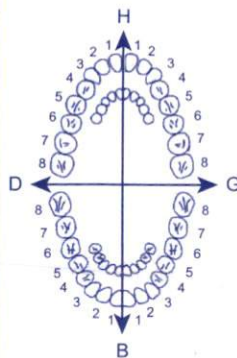
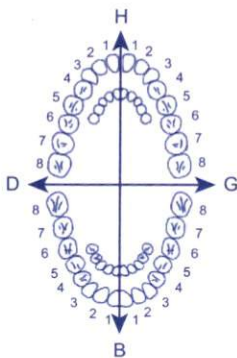
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient														
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION													
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE																
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	H																
	25533412	21433552															
	00000000	00000000															
	D	G															
	00000000	00000000															
	35533411	11433553															
	B																
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur **ABAKKA Bouchra**

Pédiatre

Ancien médecin interne
au CHU Ibn Rochd

Nouveau né, nourrisson
Enfant, Adolescent

Nutrition infantile
Allergologie et Asthme de l'enfant

membre de la société marocaine d'endocrinologie
et diabétologie pédiatrique (SMEDIAP)



الدكتورة أباكة بشرى

طبيبة أطفال

طبيبة داخلية سابقا بالمركز الاستشفائي
الجامعي ابن رشد

الجدتي الولادة، الرضع
الأطفال و المراهقين

تغذية الأطفال
الحساسية، الربو (الضيق)

عضوة في الجمعية المغربية لأمراض الغدد و السكري عند الطفل

Casablanca le : 08/12/2021
الدار البيضاء في

Chachou Léia

ABAKKA Bouchra
Pédiatre
Hautin étages 3^{ème} 8
Casablanca
06 66 88 68 62 41
7 93 79 8 68 62 41

PPV: 70,60 DH
LOT: 649294
PER: 03/2024

70.60

- 1) Augmentin > sirop
1 dose (13) x 3 / 3
- 2) Capueluxidol paracétamol 200
180/200 x
- 3) Arixal sirop
1cm x 2



Angle Yacoub El Mansour - Rue Ishaq Ibn Hanin 3 Étage 3 Appt 8 Maarif Casablanca Tél

0666352418 : الممول: 0522988525 : المعاريف الدار البيضاء الهاتف: 8

E-mail: cabpedabakkabouchra@gmail.com - IN

Lot:
À consommer
avant le:

220102
03/2025

PPC: 79,50 DH

40-
4) Amiglose drops
1 cm x 2 / j

5) Baciloc infantis

1 sachet / j

88-
6) Otosan spray 12 ml

1 pulv x 2 / j

pour l'oreille

أميلاز
ريم
200 U.CEIP/ml
ألفا أميلاز

40,00

ISOPHARM
OTOSANNASAL
BABY
89.10 DH

Dr. ABAKKA Bouchra
Pédiatre
Rue Ishaq Ibnou Hassan étage N° 8
Maarif - Casablanca
Tél: 0522 88 85 75 - 06 58 68 62 41
INPE: 111183798

